

Communiqué de presse



20 mars 2019

La Mission locale de Dole Revermont et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Pour permettre aux jeunes un accès plus facile à l'emploi, la Mission Locale de Dole Revermont et 4 agences d'emploi vont signer des conventions de partenariat le 20 mars 2019, destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel.

Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé le 21 mars 2018 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, le FAF.TT (Fonds d'assurance formation du travail temporaire) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire).

Cette démarche s'inscrit dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'agir au plus près des besoins des jeunes.

CHIFFRES CLÉS DE LA MISSION LOCALE DE DOLE-REVERMONT

- 1 130 jeunes accompagnés en 2018
- 157 missions d'intérim réalisées en 2018
- 4 agences d'emploi associées

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- Plus de 38 000 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 5,3 % de l'emploi intérimaire en France
- 420 agences d'emploi sur le territoire
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de -10,8 % en janvier 2019 par rapport à janvier 2018
- 3 800 recrutements réalisés en 2017 pour le compte d'entreprises clientes

ACCOMPAGNER LES JEUNES DE DOLE A ACCÉDER A L'EMPLOI

- En 2018, 1 130 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale de Dole, 560 solutions d'emploi ou de formation ont été apportées et 329 entreprises ont été contactées.
- Objectifs du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- En combinant missions d'intérim, actions de formation si besoin et accompagnement renforcé, la mission locale accompagne les jeunes sortis du système scolaire en construisant avec eux, leur parcours vers l'emploi.

DES AIDES CONCRÈTES POUR S'INSÉRER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT permettent de lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes : service de location de véhicule, garanties d'accès au logement, solutions de garde d'enfants, solutions budgétaires pour un achat et services de santé.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national renouvelé le 21 mars 2018 et décliné par le FAF.TT.
- L'engagement des agences d'emploi :
 - Faciliter le rapprochement entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné.
 - Identifier et partager les prérequis (compétences comportementales, techniques...) attendus sur les postes de travail à pourvoir.
 - Informer les interlocuteurs de la Mission Locale des bilans de fin de mission et proposer si nécessaire une médiation avec le jeune.

« Instrument de la flexisécurité, le travail temporaire constitue un vrai tremplin professionnel pour les jeunes. Notre rôle consiste à mobiliser les agences d'emploi pour aider les jeunes à gagner en qualifications et compétences pour leur permettre, à terme, d'accéder plus facilement à un emploi durable », explique **Patrick Tuphé, Président régional de Prism'emploi Bourgogne-Franche-Comté.**

« Le programme Mission Jeunes, ne se réduit pas à faciliter l'accès à l'emploi des jeunes à travers des missions Intérim. Il va bien au-delà et reflète l'engagement des agences d'emploi à aider les jeunes dans la (dé)construction de leurs représentations du monde du travail et leur préparation à s'y insérer : parrainage, coaching, simulation d'entretiens, ateliers collectifs découverte de l'Intérim... », déclare **Florence Heitz, Déléguée Inter-Régionale FAF.TT EST.**

CRIT, représentée par Stéphanie HUGUET

MANPOWER, représentée par Sophie STOLTZ

INDIBAT, représentée par Raphaël MELET

COTÉ JOB, représentée par Aline LACOUR



Contacts presse

Lucie Levasseur

Chargée de communication

levasselucie@gmail.com

03 84 72 53 18

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession.

8 150 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

A propos de la Mission Locale Dole Revermont

La Mission locale Dole/Cœur du Jura est une association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sur les secteurs du bassin dolois et Cœur du Jura. Ses actions s'articulent autour de l'aide à l'orientation, l'insertion professionnelle et le retour vers l'activité, que ce soit l'emploi ou la formation. Un suivi individualisé avec un conseiller en insertion professionnelle apporte un soutien à l'orientation et à la construction du parcours d'insertion professionnelle en prenant en compte la situation personnelle du jeune.

Elle apporte des réponses sur la mobilité, la santé, le logement afin de sécuriser chaque parcours.

La Mission Locale tisse de nombreux partenariats, que ce soit avec les entreprises, les agences d'emploi, les centres de formation et les différents acteurs du territoire.

A propos du FASTT

Le FASTT conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Association Loi 1901 créée en 1992, le FASTT est financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO). En 2016, le FASTT a répondu à plus de 290 000 demandes d'information (+8,2%) ; délivré plus de 80 000 prestations de services différentes et mobilisé 16,6 millions d'euros de prestations aux intérimaires. www.fastt.org

A propos du FAF.TT

Le FAF.TT : accélérateur d'emploi sur les territoires. Le FAF.TT est l'organisme référent* en matière d'emploi et de formation professionnelle de la branche du travail temporaire. Il accompagne les agences d'emploi (8152 en France), les salariés du secteur de l'intérim (596 334 ETP), et les publics éloignés de l'emploi dans leurs projets et répond au plus près de leurs besoins tout en tenant compte du tissu économique des territoires. Le FAF.TT joue également un rôle de pivot entre les agences d'emploi et les différents acteurs emploi/formation facilitant ainsi les échanges et permettant au travail temporaire de se positionner comme un acteur dynamique en faveur de l'emploi. www.fafft.fr

* OPCA, OPACIF, OCTA